



Métropole 
Toulon Provence
Méditerranée

RAPPORT ANNUEL JEUNESSE 2025

Sommaire

Édito	3
Introduction	
• Temporalité - La jeunesse, une politique co-construite	5
• Le territoire de la Métropole TPM en 2025	6
Le Rapport Annuel Jeunesse 2025	
• La gouvernance des actions pour la Jeunesse	10
• Les instances Jeunesse de la Métropole	12
• Typologie du public et tranches d'âge	14
• Répartition par axes (Plan Jeunes)	16
• Champs d'intervention (finalités principales)	16
• Territorialisation des dispositifs	17
• Modalités de mise en œuvre et moyens dédiés	18
• Budgets consacrés à la Jeunesse par service	19
Élaboration du Rapport Annuel Jeunesse	
• Observatoire des Jeunes - Indicateurs de suivi	22
• Focus	24
• Méthodologie de l'élaboration du Rapport Annuel Jeunesse	29
• Extraction et analyse des données	30
Remerciements	



Édito



Toulon Provence Méditerranée. Trois noms indissociables qui symbolisent la richesse de notre territoire et de ses douze communes. Un territoire pour lequel la Métropole Toulon Provence Méditerranée s'engage, notamment pour sa jeunesse. Une mobilisation pour répondre aux enjeux du bien vivre et du bien grandir. Pour que nos enfants et nos petits-enfants s'épanouissent.

La jeunesse est une priorité forte pour la Métropole. Et cela à travers l'ensemble de nos politiques publiques. L'éducation, la formation, l'emploi, le logement, la mobilité, la santé, la culture, le sport, l'engagement citoyen et l'accès aux droits.

Vous connaissez l'importance que j'accorde aux politiques de la jeunesse. Accompagner les jeunes, c'est leur permettre de franchir les étapes importantes de leurs parcours. C'est soutenir un étudiant dans son quotidien, faciliter la mobilité d'un apprenti, aider un jeune en recherche d'emploi à accéder à une formation, encourager l'engagement associatif, favoriser l'accès au logement, mais aussi reconnaître les talents, les initiatives et les aspirations qui font vivre notre territoire.

La Métropole TPM et ses services, en lien étroit avec ses 12 communes, les établissements d'enseignement, les missions locales, les associations, les acteurs économiques et les jeunes eux-mêmes, poursuivent une action forte et ambitieuse. Et quoi de plus ambitieux que de vouloir le meilleur pour sa jeunesse.

Notre territoire accueille les instances jeunesse, le Conseil de la Vie Étudiante et de la Jeunesse, le Comité de Pilotage Jeunes, le Comité Technique Jeunes, le réseau des services Jeunesse. De nombreux partenaires qui témoignent de cette volonté de dialogue, de coordination et de co-construction.

Ce deuxième Rapport Annuel Jeunesse rend compte de cette mobilisation. Il vous présente les actions menées en 2025, les moyens engagés, les dispositifs déployés et les dynamiques partenariales qui permettent d'agir au plus près des besoins. Il constitue à la fois un outil de connaissance, de suivi et de pilotage, mais aussi un support de valorisation de l'action publique menée en faveur de nos jeunes.

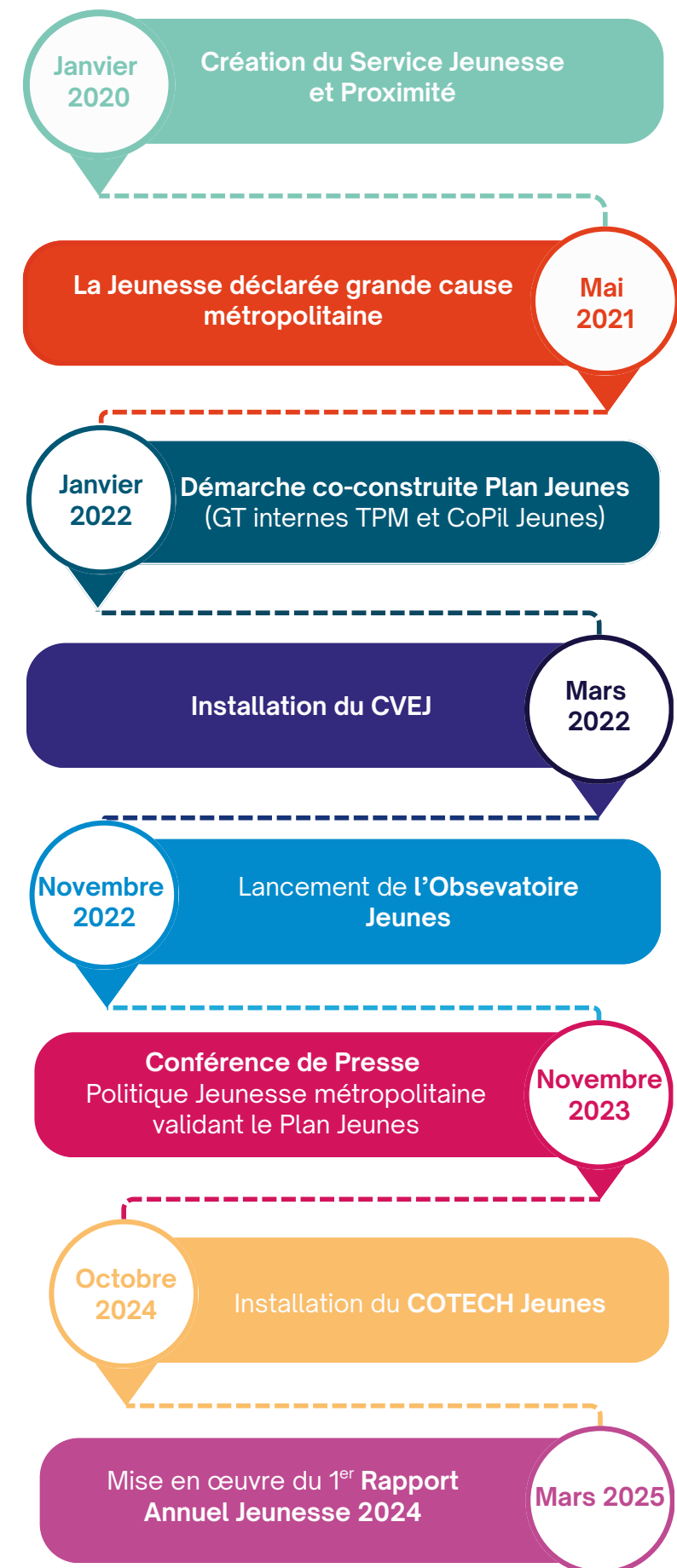
Je tiens à remercier l'ensemble des services, partenaires, associations et acteurs mobilisés au quotidien. Leur implication permet de faire vivre une politique jeunesse concrète, transversale et tournée vers l'avenir.

Je réaffirme notre volonté de poursuivre le travail engagé pour une Métropole toujours plus attentive à sa jeunesse, à ses besoins, à ses projets et à son rôle essentiel pour imaginer et bâtir le territoire de demain.

Josée MASSI

Présidente de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Temporalité - La jeunesse, une politique coconstruite



Le territoire de la Métropole TPM en 2025

12

communes membres de TPM

94 862

jeunes entre 11 et 30 ans (dont 38 292 jeunes de 18 à 25 ans)

14^e

métropole française sur 22 en termes de démographie

200 km

de littoral

LE REVEST-
LES-EAUX

739

TOULON

41 305

LA VALETTE
DU-VAR

5 067

LA GARDE

6 261

LA CRAU

3 967

HYÈRES

10 699

LE PRADET

1 771

CARQUEIRANNE

1 430

OLLIOULES

2 828

SIX-FOURS-
LES-PLAGES

6 119

LA SEYNE-
SUR-MER

12 827

SAINT-MANDRIER-
SUR-MER

1 848

Le Rapport Annuel Jeunesse 2025



Comité de Pilotage JEUNES

Il regroupe les principaux partenaires Jeunesse du territoire : l'université, les établissements ESR, France Travail, missions locales, Département, Éducation nationale, E2C, FACE Var...

Ce comité constitue un espace de dialogue et de co-construction, permettant également la prise de décisions partagées.

Il permet de :

- Faire circuler l'information entre acteurs.
- Présenter les projets en cours.
- Assurer le suivi de la politique Jeunesse portée par la Métropole.
- Saisir le CVEJ sur tous les sujets qu'il estime utiles.

Comité Technique JEUNES

C'est une cellule de travail composée de membres du COPIL Jeunes et de référents issus des services de la Métropole.

Elle a pour mission d'analyser, d'évaluer et d'ajuster les actions mises en œuvre en faveur de la jeunesse.

Ce travail d'amélioration continue vise à garantir l'efficacité et la pertinence des politiques publiques menées.

Les commissions

Elles se réunissent pour présenter notamment :

- Les dispositifs en faveur des jeunes gérés par la Métropole TPM.
- Les dossiers de demandes de subventions liés à la jeunesse, au sport, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation : le soutien aux clubs sportifs, à l'organisation de manifestations...
- Les dossiers structurants : gestion et entretien des équipements sportifs métropolitains, investissements sur le territoire, constructions de bâtiments pour la formation, la recherche et la vie étudiante.
- Les informations sur les événements : promotion et coordination des grands rendez-vous sportifs, des compétitions, des initiatives en faveur de la jeunesse organisées sur la métropole, des salons, de l'Alternance Day, de la Journée de la recherche et des actions d'orientation...

Le Conseil de la Vie Etudiante et de la Jeunesse TPM

C'est une instance de concertation, de participation et de dialogue, composée de jeunes du territoire de la Métropole TPM, et adossée au Conseil de développement TPM. Elle intervient à la recherche de l'intérêt collectif du territoire et de ses habitants, et plus particulièrement des jeunes. Elle a pour mission de participer à l'évaluation des politiques publiques intéressant la jeunesse du territoire et dispose également de la capacité de s'autosaisir et de formuler des propositions concrètes à mettre en œuvre.

En 2025, cette instance s'est réunie 8 fois

Réseau des Services Jeunesse

Le réseau rassemble les services Jeunesse et Bureaux d'Information Jeunesse (BIJ) des communes de TPM.

Des échanges réguliers permettent de :

- Partager les actualités locales ;
- Renforcer la visibilité des actions menées dans chaque commune ;
- Mutualiser les moyens pour mener des projets communs ;
- Mener des réflexions sur la mise en place d'actions en faveur des jeunes sur le territoire métropolitain.

La Métropole joue un rôle de coordination, d'impulsion et de relais pour valoriser les initiatives locales à l'échelle métropolitaine.

En 2025, cette instance s'est réunie 4 fois

L'Instance de Coordination du FAJ

Cette instance réunit les prescripteurs du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) : missions locales, unités territoriales sociales (UTS), associations et clubs de prévention.

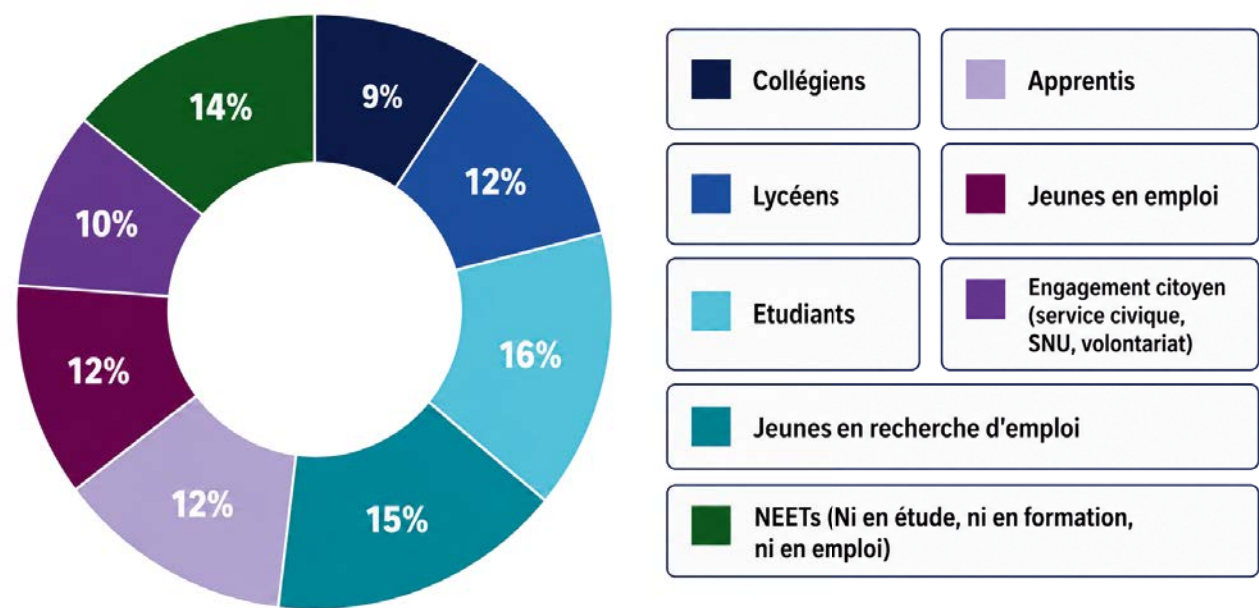
Elle permet à ces professionnels de se retrouver régulièrement pour :

- Suivre le budget dédié au FAJ ;
- Echanger sur les dispositifs et les situations ;
- Coordonner les accompagnements individuels ;
- Auditionner des acteurs de la Jeunesse pour partager leurs actions et leurs expériences.

En 2025, cette instance s'est réunie 5 fois

Typologie du public et tranches d'âge

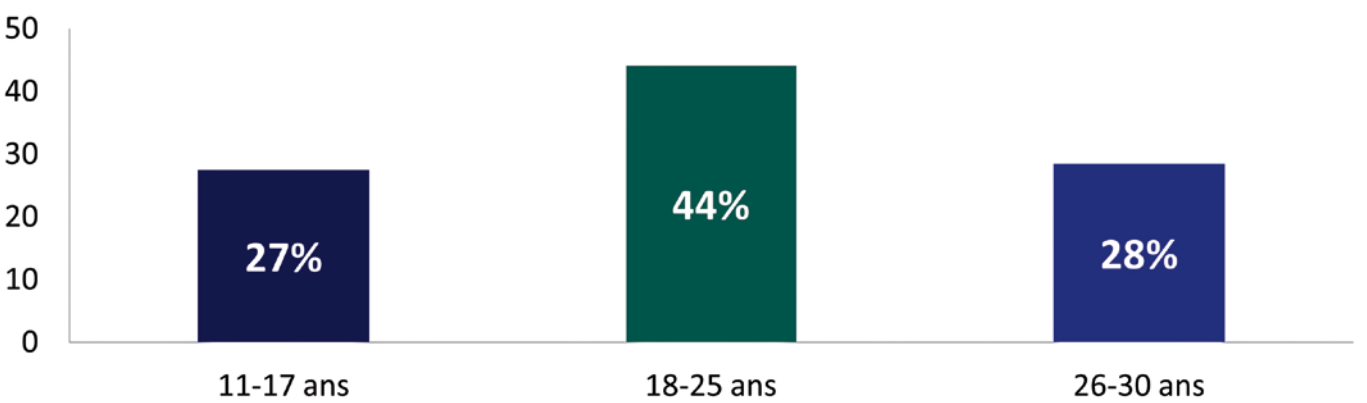
Typologie



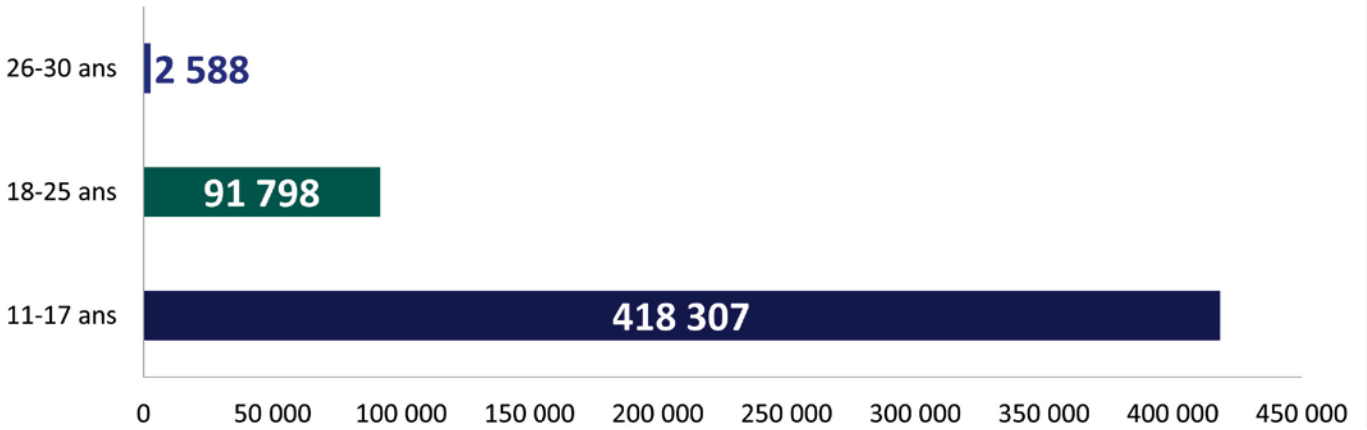
Les dispositifs recensés ciblent prioritairement les jeunes du secondaire jusqu’aux études supérieures (37%), les apprentis, les jeunes en emploi ainsi que les publics engagés dans des démarches d’engagement citoyen (34%), ainsi que ceux en recherche d’emploi (16%). Cette répartition reflète l’importance des parcours de formation et d’insertion professionnelle dans les politiques publiques métropolitaines.

La diversité des statuts ciblés montre la volonté d’accompagner tous les parcours Jeunesse, y compris les NEETs pour lesquels 26 actions sont mises en oeuvre.

Tranches d'âge des bénéficiaires



Répartition en nombre de bénéficiaires *

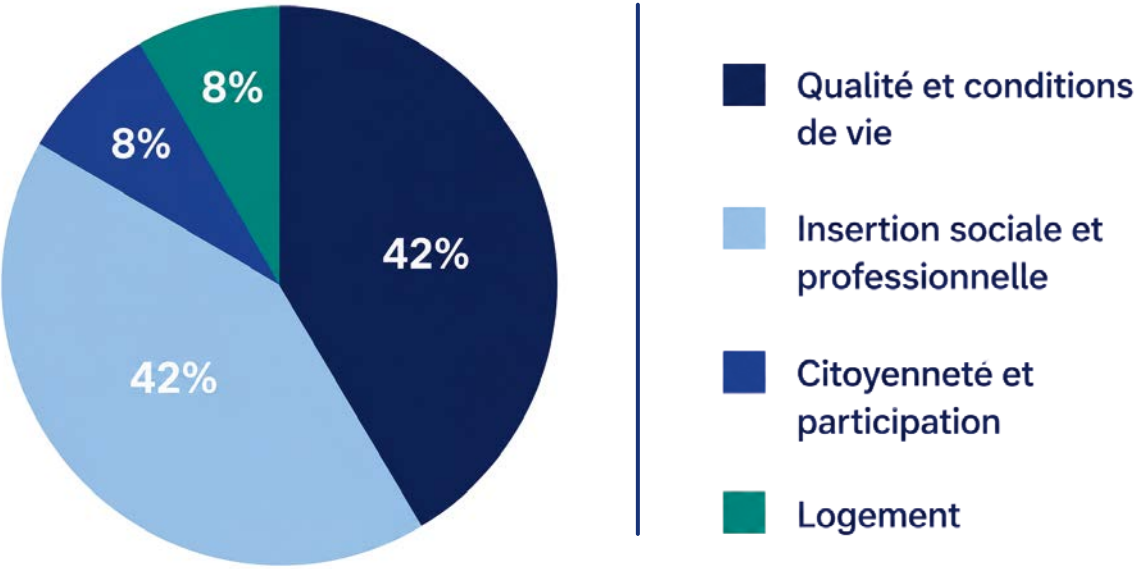


La Métropole concentre son action sur l'ensemble des jeunes du territoire, du collège à l'entrée dans la vie active. Les 11-17 ans représentent le volume le plus important de bénéficiaires (418 307), un chiffre qui s'explique principalement par la mise à disposition des équipements sportifs métropolitains aux collèges et lycées pour la pratique de l'EPS, comptabilisée en présences cumulées sur l'année scolaire. Par ailleurs, les 18-25 ans constituent la classe d'âge la plus largement ciblée par les dispositifs métropolitains, avec 91 798 bénéficiaires notamment au travers des actions culturelles et d’enseignement supérieur.

L'intervention de TPM se veut globale, ciblant tous les jeunes qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants, actifs, demandeurs d'emploi, NEETs ou encore apprentis. **Elle se veut complémentaire** aux dispositifs menés par l'ensemble des partenaires du territoire.

* Un même jeune peut être comptabilisé plusieurs fois, notamment lorsqu'il est concerné par différentes actions.

Répartition par axes (Plan Jeunes)



Le recensement des dispositifs montre une prédominance des actions liées à la qualité et aux conditions de vie ainsi qu'à l'insertion sociale et professionnelle, qui concentrent à elles seules **84%** des initiatives.

La politique Jeunesse de la Métropole TPM s'organise autour de deux grands axes complémentaires, qui réunissent près de 82 % des dispositifs recensés en 2025.

Améliorer le quotidien des jeunes et accompagner leur parcours

Le premier axe vise à améliorer les conditions et la qualité de vie des jeunes. Il représente 47 % des dispositifs et concerne l'accès à la mobilité, à la culture, au sport, à la santé et au bien-être.

Le second axe est tourné vers l'accès à l'emploi, à la formation, à l'apprentissage et à l'autonomie financière des jeunes. Il représente 35 % des dispositifs.

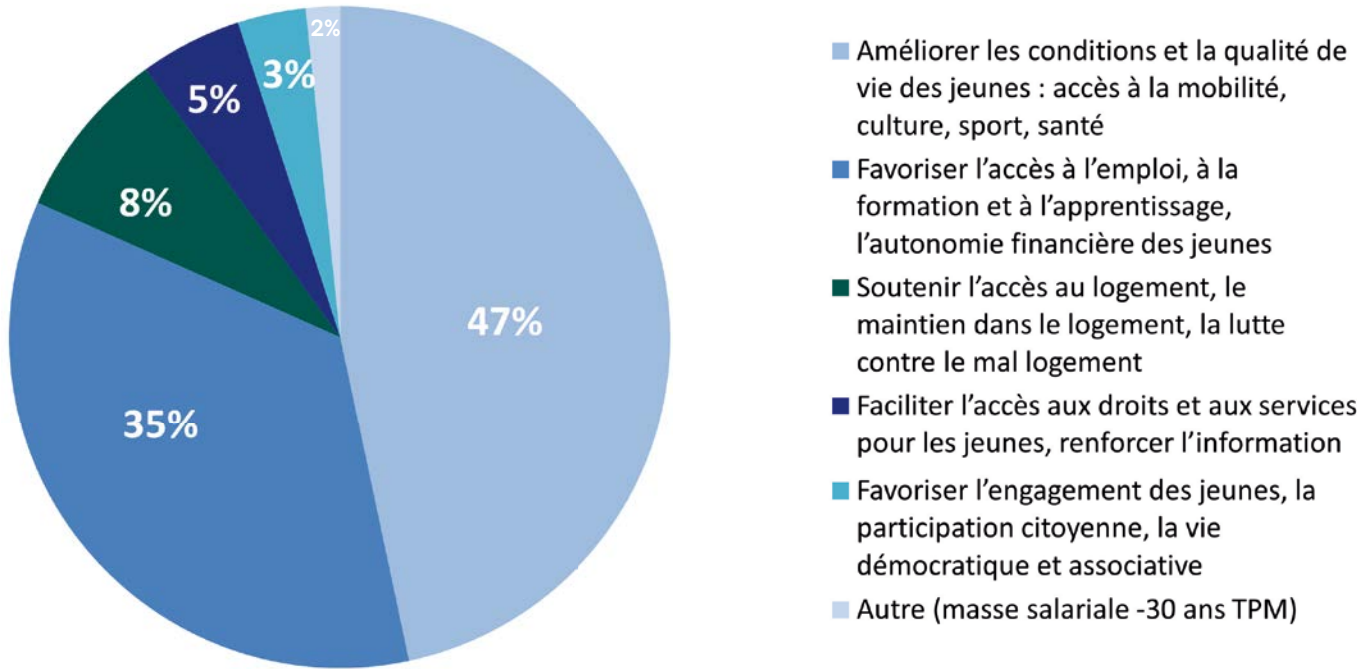
À ces deux priorités s'ajoutent d'autres champs d'intervention : le logement et la lutte contre le mal-logement (8 %), l'accès aux droits, aux services et à l'information (5 %), ainsi que l'engagement, la participation citoyenne et la vie démocratique et associative (3 %).

Encourager l'engagement et la participation

La Métropole soutient également les initiatives portées par les jeunes eux-mêmes, à travers des dispositifs qui favorisent leur participation citoyenne et renforcent leur place dans la vie publique locale.

L'objectif : faire de la Métropole TPM un territoire où les jeunes peuvent s'épanouir, prendre leur place et construire leur projet de vie.

Champs d'intervention - Finalités principales



Territorialisation des dispositifs

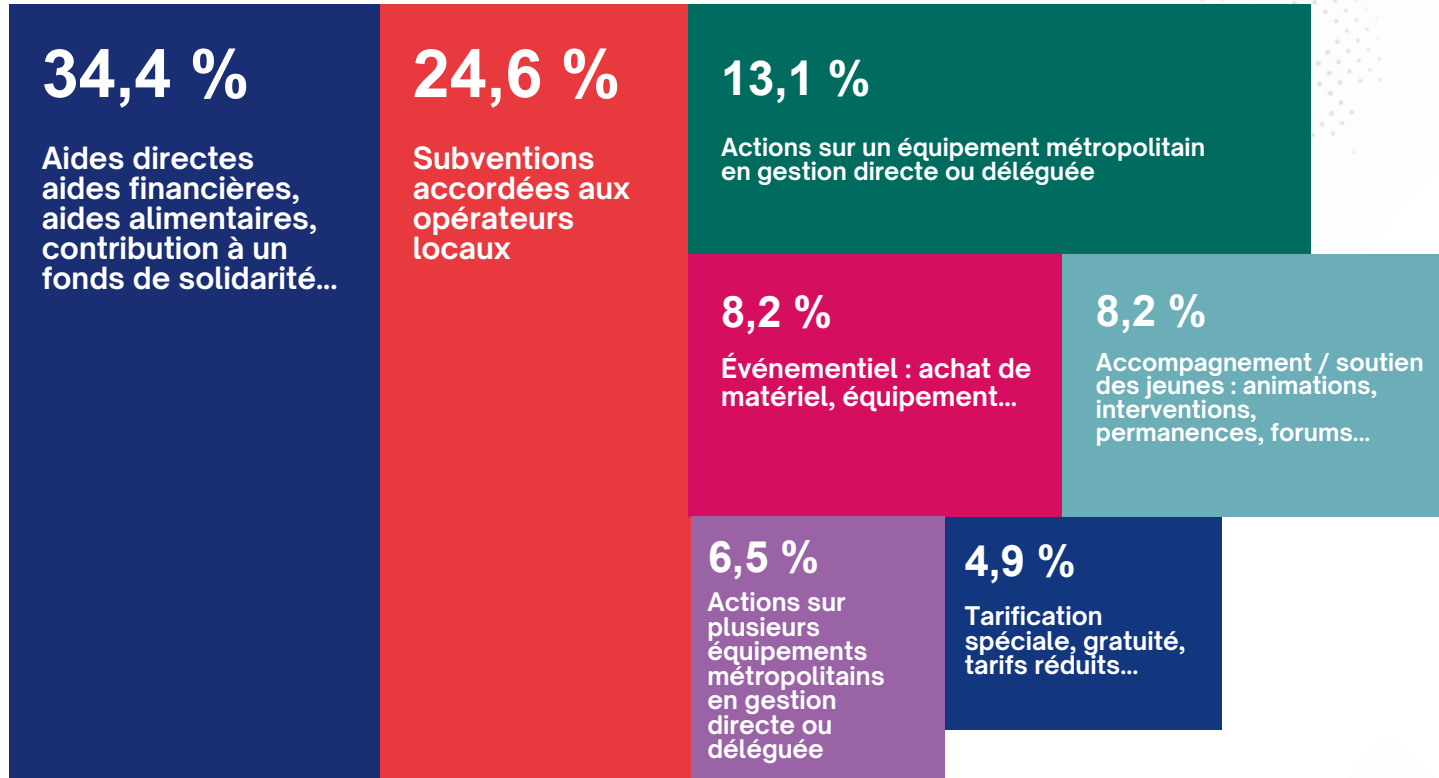
L'analyse territoriale des actions Jeunesse montre une mobilisation des actions déployées sur l'ensemble du territoire métropolitain confirmant l'approche globale et cohérente des politiques publiques de TPM.

Par ailleurs des actions sont mises en œuvre spécifiquement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de La Seyne-Sur-Mer, Toulon, La Garde et Hyères.



Communes concernées par la présence de QPV

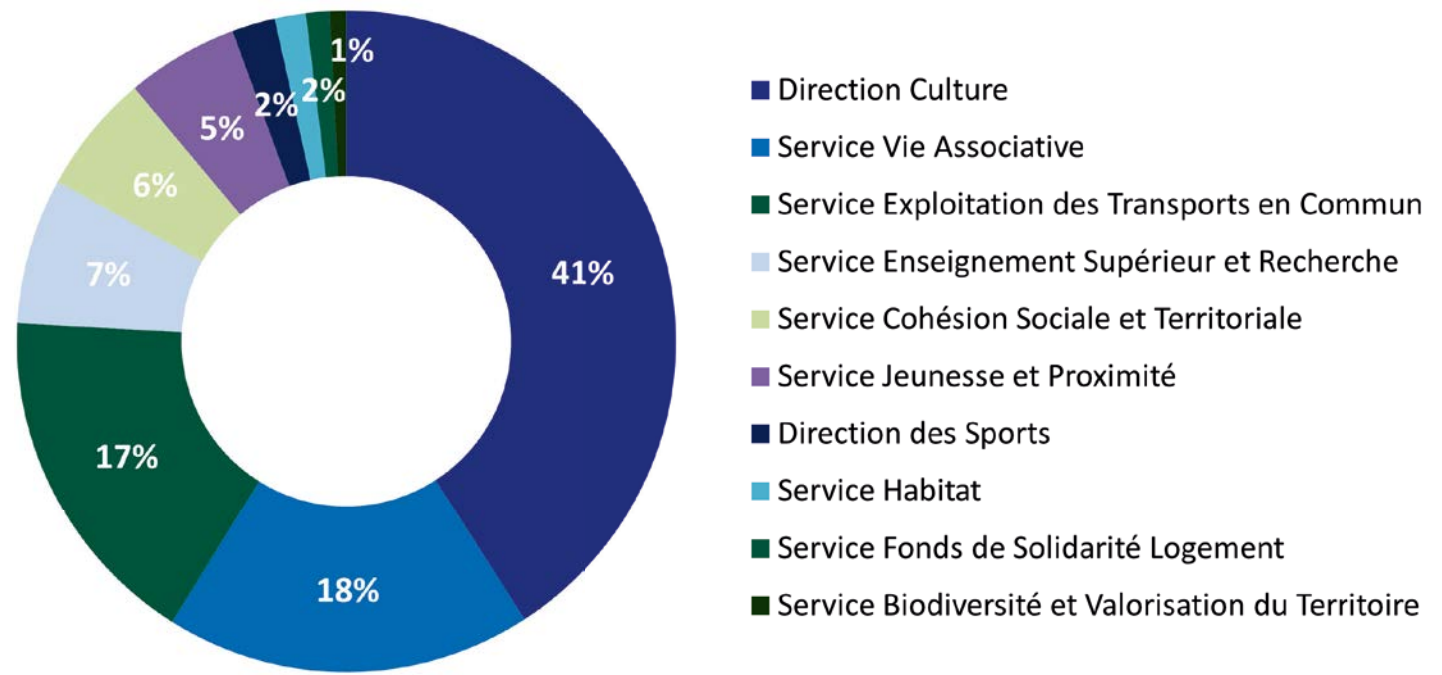
Modalités de mise en œuvre et moyens dédiés des actions de TPM



“ Les aides directes (aides financières, alimentaires, contribution à des fonds de solidarité) constituent la première modalité d'intervention (34 %), suivies des subventions accordées aux opérateurs locaux (25 %), témoignant d'une politique à la fois directe envers les jeunes et partenariale avec les acteurs du territoire.



Budgets consacrés à la Jeunesse par service



MONTANTS CONSACRÉS Sur l'année 2025 POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE JEUNESSE

Direction Culture	4 095 713 €
Service Vie Associative	1 798 216 €
Service Exploitation des Transports en Commun	1 703 164 €
Service Enseignement Supérieur et Recherche	714 672 €
Service Cohésion Sociale et Territoriale	587 250 €
Service Jeunesse et Proximité	550 763 €
Direction des Sports	212 670 €
Service Habitat	152 600 €
Service Fonds de Solidarité Logement	116 029 €
Service Biodiversité et Valorisation du Territoire	81 190 €

60 ACTIONS RECENSÉES

Budget dédié aux dispositifs Jeunesse :
10 012 267 €

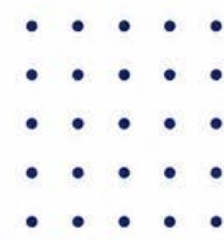
Budget consacré à la masse salariale des -30 ans (agents, apprentis, stagiaires...) :
9 875 000 €

ETP mobilisés
*72,60

Répartition des ETP
Les moyens dédiés aux actions Jeunesse mettent en évidence une mobilisation significative des ressources humaines sur l'ensemble des dispositifs.

*L'augmentation du nombre d'ETP s'explique notamment par l'intégration des professeurs des conservatoires de la Métropole dans le périmètre de calcul. À titre indicatif la Métropole TPM consacre plus de 14 millions d'euros au fonctionnement de ses conservatoires.

Élaboration du Rapport Annuel Jeunesse



Démographie

Sur les 38 292 jeunes âgés de 18 à 25 ans, 18 114 sont des femmes.

47%



Femmes

53%



Hommes

Qualité et conditions de vie



Santé



7 463 personnes de 16 à 24 ans

couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) non participative, soit 16,8% de l'ensemble de la population.



Mobilité



15,5% des actifs occupés de 18 à 25 ans

vont travailler en transport en commun ou en utilisant un mode doux.



149 aides aux permis accordées par la Métropole en 2025.



852 jeunes bénéficiaires du Fonds d'Aide aux Jeunes en 2025 pour 2 029 aides accordées.



15 086 personnes âgées de 17 à 25 ans abonnées au réseau Mistral en 2025.



788 kits hygiène-santé distribués par la Métropole en 2025.

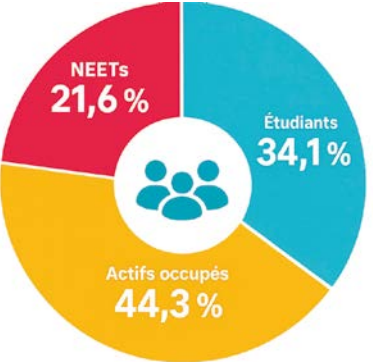
L'insertion sociale et professionnelle

18 500 étudiants sur le territoire métropolitain

Selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche il est constaté une augmentation de +11% (+ 1 600 étudiants en plus) sur le territoire entre 2018 et 2023

128 migrations quotidiennes "entrantes" d'étudiants pour 100 "sortantes" en 2021

Les jeunes de 18 à 25 ans sur TPM



13 020 personnes reçues par les missions locales de la Métropole en 2024 : 21% en premier accueil et 79% en accompagnement



Diminution de 8% du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans par rapport à décembre 2019 (-385 personnes).



4 670 personnes de moins de 25 ans inscrites à France Travail, soit 13,7% des demandeurs d'emploi



Taux de sorties positives (entrée en formation ou en emploi) des missions locales : 23% en 2024

Citoyenneté et participation



En 2025, la catégorie jeunesse des Trophées TPM a mis à l'honneur une jeune lauréate toulonnaise au parcours créatif et inspirant. Formée à l'architecture intérieure à l'École Camondo, elle développe une approche sensible, nourrie par son lien à la nature, aux matières et à l'identité des lieux. Cette mise en valeur témoigne d'une volonté de promouvoir les jeunes talents émergents du territoire.



Conseil de la Vie Étudiante et de la Jeunesse
Instauré en 2022 sur le territoire métropolitain, le CVEJ a poursuivi son action avec une deuxième mandature. Ses membres ont notamment travaillé sous forme de fabriques autour des thématiques suivantes : attractivité, entrepreneuriat, communication, écogestes, citoyenneté et participation.



393 jeunes de moins de 30 ans ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du Plan Logement Insertion Jeunes (PLIJ) en 2025, afin de favoriser leur insertion socio-économique et leur accès à l'autonomie, notamment par le logement.

Logement



49% de décohabitants en 2022.



1 458 demandes de logement social en 2025, soit 8,2% de l'ensemble des demandes.



6 405 allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement fin 2024.



La Métropole compte 2 663 logements étudiants en 2025.

FOCUS

PARTENAIRE CMA Formation La Seyne-sur-Mer

Implanté à La Seyne-sur-Mer, au cœur d'un territoire dynamique tourné vers l'artisanat et l'économie maritime, CMA Formation La Seyne-sur-Mer est un centre de formation d'apprentis et de formation continue, rattaché à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'établissement propose une large offre de formation, du CAP au Bac+3, dans des secteurs variés :

- Coiffure et esthétique.
- Commerce et gestion.
- Maintenance automobile et moto.
- Métiers de la mer.
- Soudure / Tuyauterie.
- Toilettage Canin.

Le centre dispose d'équipements modernes : plateaux techniques spécialisés, centre de ressources multimédia, espaces de vie, facilitant un apprentissage en conditions réelles et adaptées aux attentes des entreprises.



L'équipe de CMA Formation La Seyne-sur-Mer est composée de

- Formateurs experts issus du monde professionnel.
- Équipes pédagogiques engagées dans l'accompagnement individualisé.
- Conseillers en formation et en insertion.
- Personnel administratif et de vie scolaire.

Sous la direction du campus, l'ensemble des équipes œuvre à une pédagogie centrée sur l'alternance, combinant enseignements théoriques et mise en pratique en entreprise. L'accompagnement est un axe fort : suivi individualisé, aide à la recherche d'entreprise, sécurisation des parcours, prévention du décrochage.

Public cible

- Jeunes dès 15 ans après la 3^e souhaitant s'orienter vers un métier.
- Adultes en reconversion professionnelle.
- Demandeurs d'emploi.
- Salariés et chefs d'entreprise artisanale en perfectionnement.

Le centre propose également des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les jeunes en difficulté ou en rupture de parcours, contribuant à l'inclusion et à l'égalité des chances.

Chiffres clés 2025

- +800 apprenants.
- +400 stagiaires.
- +40 formations du CAP au Bac+3 proposées.
- +1000 entreprises partenaires.

FOCUS

Accompagnement

1. Accompagner les parcours et favoriser l'autonomie

La politique Jeunesse métropolitaine développe plusieurs leviers permettant d'accompagner les jeunes dans leurs parcours et de créer des conditions favorables à leur autonomie.

Ces dispositifs peuvent également contribuer à sécuriser les parcours étudiants lorsque certaines difficultés sont susceptibles d'impacter la poursuite des études, la mobilité ou l'accès aux opportunités du territoire.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes :



Le Fonds d'Aide aux Jeunes constitue un outil d'accompagnement des parcours d'autonomie.

Il permet d'apporter des réponses adaptées à différentes situations rencontrées par les jeunes adultes : mobilité, logement, santé, insertion, vie quotidienne ou accès aux droits.

Les étudiants bénéficient également du dispositif lorsque leur situation le nécessite.

Chiffres clés

Nombre d'aides
accordées 229

Nombre de
bénéficiaires 182



Aide au permis TPM :

La mobilité constitue un facteur déterminant d'autonomie, d'accès aux études, aux stages, à l'emploi et plus largement à la vie sociale et citoyenne. La Métropole accompagne cet enjeu à travers son dispositif d'aide au permis de conduire.

Chiffres clés

149 dossiers ont été instruits
pour un budget de 74 568 €

Parcours BAFA TPM

La politique Jeunesse accompagne également les jeunes dans leurs premières expériences d'engagement et de responsabilisation.

Le Parcours BAFA constitue un levier favorisant le développement des compétences, la découverte professionnelle et les premières expériences d'animation.

47 jeunes aidés pour un
budget de 17 085 €

2. Favoriser l'engagement et la participation des jeunes et des étudiants

L'engagement constitue un levier essentiel d'émancipation, d'intégration et d'ancrage territorial.

La politique Jeunesse métropolitaine développe un espace permettant aux jeunes et aux étudiants d'être acteurs du territoire et de participer aux dynamiques locales.

Conseil de la Vie Étudiante et de la Jeunesse (CVEJ)

Le CVEJ constitue un espace d'échanges, de participation et de contribution aux politiques publiques.



FOCUS

PARTENAIRE Mission locale Corail

Depuis 1995, la Mission Locale CORAIL assure une mission de service public en lien étroit avec France Travail, dédiée aux jeunes de **16 à 25 ans** et jusqu'à 29 ans pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Portée par une équipe de **25 professionnels**, elle accompagne les jeunes et les entreprises dans leurs projets, leur insertion et leur développement.



Depuis sa création, la Mission Locale CORAIL a développé une expertise reconnue autour de cinq axes : accompagnement, emploi des jeunes, santé, social et réseaux d'entreprises

Fondée sur l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes, son action s'appuie sur une expertise reconnue qui lui permet de concevoir et de conduire des projets innovants, de développer une ingénierie de projet adaptée aux besoins du territoire, d'animer les partenariats locaux et d'assurer une observation continue des réalités de la jeunesse.

Des actions innovantes et ancrées dans la jeunesse :

Depuis ses débuts, la Mission Locale CORAIL innove pour créer des passerelles concrètes vers l'insertion : forums emploi, job dating, coopérative jeunes, actions citoyennes, projets européens, créations audiovisuelles, escape games métiers... Elle a, fin 2024, lancé un tiers-lieu numérique Gaming House de l'INSertion (GHINS) pour accompagner les jeunes dans leurs compétences numériques et citoyennes.

La GHINS est un tiers-lieu nouvelle génération, conçu comme un espace hybride, moderne et évolutif, dédié à l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation en s'appuyant sur leur intérêt pour le jeu vidéo et le numérique. Équipé de consoles, d'ordinateurs performants et d'outils de création comme des imprimantes 3D, ce lieu se veut à la fois attractif et structurant, offrant un cadre complémentaire à l'accompagnement des Missions Locales pour explorer les univers digitaux et construire son avenir.

La GHINS propose un programme structuré combinant des activités à la fois ludiques et pédagogiques, dont l'outil interactif « Pass To Work » permettant aux jeunes d'identifier leurs talents et de découvrir des métiers de manière immersive. L'ensemble s'inscrit dans l'accompagnement global de la Mission Locale, garantissant un suivi personnalisé orienté vers une insertion sociale et professionnelle durable. Enfin, en tant que 4^e GHINS en France et première du département, ce projet s'affirme comme une initiative fédératrice intégrée à un réseau national en pleine expansion.



QUELQUES CHIFFRES

EN 2025

- 915 premiers accueils.
- 2 233 jeunes accompagnés.
- 209 jeunes formés.
- 871 jeunes en emploi.

EN 30 ANS

- 29 819 premiers accueils.
- 111 094 jeunes accompagnés.
- 13 321 jeunes formés.
- 49 785 jeunes en emploi.

FOCUS

Alternance Day

Organisé conjointement par l'Université de Toulon, la Métropole Toulon Provence Méditerranée et TVT Innovation, l'Alternance Day 2025 a constitué un temps fort en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants du territoire. Pensée sous la forme d'un grand job dating de l'enseignement supérieur métropolitain, cette journée a permis de réunir 60 entreprises proposant près de 200 postes en alternance, dans des secteurs d'activité variés.

Au total, 350 étudiants ont participé à l'événement afin de rencontrer directement les recruteurs, de présenter leur parcours et leurs compétences, et de découvrir de nouvelles opportunités professionnelles. Pour les entreprises, cette manifestation a également représenté un moyen privilégié d'identifier de futurs talents et de répondre à leurs besoins de recrutement.



Le succès de cette édition illustre l'importance de renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur, les acteurs économiques et les jeunes, afin de faciliter leur accès à l'emploi et de favoriser leur maintien sur le territoire métropolitain.

FOCUS

Biodiversité et Valorisation du Territoire

Une action qui inscrit la Jeunesse au cœur de la transition écologique et du développement durable de la Métropole

La Métropole TPM organise 2 programmes d'éducation à l'environnement auprès des scolaires du CP au CM2 dans le cadre d'une convention avec l'Éducation nationale. Chaque programme comprend par classe 2 séances ainsi qu'une sortie sur le terrain. D'une part, le programme « La Rade m'a dit » sensibilise les classes primaires à la protection des milieux aquatiques sur 3 thématiques au choix : le voyage de l'eau, l'eau dans la ville, la mer et le littoral. Ce dispositif est cofinancé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Département du Var.

D'autre part, le programme « Promenons-nous dans les bois » sensibilise les classes élémentaires à la découverte des espaces forestiers gérés par la Métropole (Cap Sicié, Colle Noire, Mont Faron) sur 3 thématiques : la gestion des forêts, les risques en milieu forestier, la biodiversité. Ce dispositif est entièrement financé par la Métropole TPM.

Pour l'année scolaire 2024/2025, **1 567 élèves** ont participé au programme « La Rade m'a dit » et **675 élèves** au programme « Promenons-nous dans les bois ».

FOCUS Mission alternance

Accueillir des stagiaires et des alternants, c'est investir dans l'avenir tout en enrichissant les équipes. À TPM, cette ambition s'inscrit dans une stratégie volontariste de développement de l'alternance, des stages et des dispositifs jeunes, portée au quotidien par la Mission Alternance, aux côtés des directions.

La Mission Alternance et relations écoles, créée depuis mi-mars 2025 au sein du service formation et développement des compétences de la DRH, a pour mission d'accompagner la Métropole dans le développement de l'alternance, des stages et des dispositifs jeunes.

Une équipe à taille humaine

Sous la responsabilité de Michelle GUÉRIF, deux interlocutrices privilégiées font vivre la Mission au quotidien :



La chargée de mission développement de l'alternance et des relations écoles ainsi que la gestionnaire des contrats en alternance sont les interlocutrices privilégiées des directions et des maîtres d'apprentissage. Elles accompagnent les services dans l'accueil, l'intégration et le suivi des jeunes, en lien avec les écoles et les organismes de formation.

Un temps fort : le Petit Déjeuner d'Accueil des Apprentis

Le mercredi 5 novembre, la Mission Alternances a organisé le tout premier Petit-déjeuner d'accueil des apprentis à l'Hôtel de la Métropole. Ce moment convivial a rassemblé apprentis, maîtres d'apprentissage, représentants d'écoles et directions autour d'un objectif commun : valoriser l'alternance au sein de TPM.

À travers cet événement, la Mission Alternances a souhaité renforcer le lien entre les jeunes en formation, leurs maîtres d'apprentissage et les équipes de la collectivité.

Au-delà de l'accueil, cette initiative illustre l'engagement de TPM à accompagner les apprentis dans leur intégration, leur parcours professionnel et leur réussite. Ce premier rendez-vous marque une belle dynamique que la Métropole TPM entend poursuivre, en plaçant l'alternance au cœur de sa politique RH et de sa culture collective.

Méthodologie de l'élaboration du Rapport Annuel Jeunesse

Une démarche consolidée pour la 2^e édition

Forte de l'expérience acquise lors de la première édition, la Métropole TPM a reconduit en 2025 sa démarche de recensement des actions menées en faveur de la jeunesse, en renforçant la mobilisation des services et en affinant les outils de collecte.

À la suite du COTECH Jeunes du 5 mars 2025, un formulaire en ligne (Mforms) a été déployé pour collecter, de manière structurée, les actions et dispositifs portés par les services métropolitains. Cette deuxième édition s'inscrit dans une logique d'enrichissement progressif : davantage de services mobilisés, davantage de dispositifs remontés, et une meilleure qualification des données.

Le formulaire couvre à la fois des données quantitatives (nombre de bénéficiaires, tranches d'âges, montants engagés, ETP mobilisés) et qualitatives (descriptifs, objectifs, modalités de mise en œuvre), structurées autour des quatre axes thématiques du Plan Jeunes :



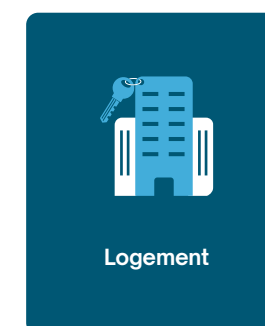
Qualité et conditions de vie



Insertion sociale et professionnelle



Citoyenneté et participation



Logement

Chiffres clés 2025

Formulaires

60

Nouvelles actions identifiées

8

Échanges

52

Ce travail a été soutenu par des échanges menés avec une vingtaine d'interlocuteurs différents, à travers des entretiens individuels, des rendez-vous, des accompagnements téléphoniques et des échanges par mails, afin de garantir la complétude des fiches et la cohérence des données transmises.

Collecte des données

Chaque service a été invité à renseigner une fiche par dispositif ou action, en précisant l'identification (DGA, direction, service), l'intitulé du dispositif et son année de mise en œuvre, la personne référente, le domaine d'intervention, la territorialisation (échelle métropolitaine, QPV), les tranches d'âges et profils des bénéficiaires, la finalité et les objectifs opérationnels, les modalités d'intervention, les moyens dédiés, les montants engagés, les ETP mobilisés, ainsi qu'un descriptif détaillé de chaque action.

FOCUS Vie associative

En 2025, **84 associations** identifiées ont été subventionnées au titre des actions jeunesse, pour un montant total de **1 798 216 €**. Le soutien est très majoritairement orienté vers le tissu associatif sportif, avec **73 clubs ou associations sportives** accompagnés pour **1 747 336 €**, soit plus de **97 % des montants attribués**.

À l'échelle métropolitaine, les montants attribués permettent de soutenir une diversité de projets en faveur de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Cette répartition traduit la volonté d'accompagner les initiatives portées sur l'ensemble du territoire, en tenant compte de la nature des actions menées, du nombre d'associations soutenues et des besoins identifiés par les acteurs locaux.



Extraction et analyse des données

Une cartographie enrichie de l'action métropolitaine

L'extraction des données issues du formulaire et des échanges permet de visualiser les politiques actuellement déployées par la Métropole en direction des jeunes, et de faire émerger les leviers d'intervention à renforcer.

Cette deuxième édition met en évidence 6 nouvelles actions par rapport à 2024, traduisant à la fois une évolution des initiatives portées par la collectivité et une amélioration de la remontée d'informations par les services. Elle permet de confirmer les dispositifs structurants déjà identifiés et d'intégrer ceux en pleine émergence.

Perspectives

Pour les prochaines éditions, la poursuite d'un travail de mise en cohérence des données et de standardisation des remontées d'informations entre services permettra d'améliorer progressivement la précision des indicateurs, notamment concernant le nombre de jeunes effectivement touchés par les dispositifs. Cette consolidation progressive ouvre la voie à une véritable cartographie pluriannuelle de la politique jeunesse métropolitaine, au service de la lisibilité de l'action publique et de l'accompagnement des jeunes du territoire.

Une méthode qui gagne en maturité

Par rapport à 2024, la collecte 2025 a bénéficié de :

- Une mobilisation élargie des services métropolitains, permettant une couverture plus représentative des actions menées ;
- Un travail de relecture et de validation renforcé avec les référents et les partenaires, garantissant la fiabilité des données quantitatives ;
- Une harmonisation progressive des indicateurs, ouvrant la voie à des comparaisons d'une édition à l'autre.



Remerciements

La réalisation de ce deuxième Rapport Annuel Jeunesse a été rendue possible grâce à l'engagement renouvelé des agents et services métropolitains.

Nous tenons à remercier l'ensemble des Directions Générales Adjointes, directions et services de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, qui se sont à nouveau mobilisés pour renseigner les formulaires, partager leurs données et participer aux échanges. Leur implication, plus large encore que l'an passé, a permis d'enrichir la cartographie des actions menées en faveur de la jeunesse et d'en affiner la lecture transversale.

Nous adressons nos remerciements à nos partenaires institutionnels et associatifs, le Conseil de développement, partenaires de confiance au quotidien, ainsi qu'à tous les acteurs mobilisés autour de la jeunesse : leur engagement est le moteur d'une politique publique tournée vers demain, ouverte à toutes et tous, et fidèle aux valeurs de notre territoire.

Publication réalisée par la Direction Citoyenneté et Proximité
© Photos/Illustrations : TPM / Canva / DR
Impression : Groupe Impremium - Dépôt légal à parution





Métropole **Toulon Provence Méditerranée**

Hôtel de la Métropole
107, boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 94 93 83 00
www.metropoleTPM.fr

TOULON

LA SEYNE-SUR-MER

HYÈRES

SIX-FOURS-LES-PLAGES

LA GARDE

LA VALETTE-DU-VAR

LA CRAU

OLLIOULES

LE PRADET

CARQUEIRANNE

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

LE REVEST-LES-EAUX